



## **Procès verbal de la réunion annuelle de l'Assemblée générale 27 mars 2012**

Tenue à 19h30 au Café-théâtre Yves Jacques, 6, rue de la Vieille-Université, Québec.  
42 membres sont présents.

### **1. Élection du président de la réunion**

Sur proposition de Louis Germain, Jean Rousseau agira comme président de la réunion annuelle.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Accepté à l'unanimité.

### **3. Adoption du procès verbal de la réunion du 15 février 2011**

Le procès verbal a été publié sur le site internet du CCVQ. Il a de plus été transmis à tous les membres. Il est accepté tel que présenté.

### **4. Mot du président et bilan de l'année 2011**

Louis Germain fait un bilan sommaire des activités du CCVQ, en insistant sur les suites des États généraux du Vieux-Québec, tenus de septembre 2008 à octobre 2010. Après avoir expliqué les causes du report du Comité plénier qui devait permettre la présentation des résultats aux élus municipaux, il présente les premiers résultats du recensement 2011. En bref, on observe que la population du Vieux-Québec est tombée à 4786 personnes, sous le niveau de 1981; baisse totale de 13,5% depuis 2001. Elle a diminué de 492 personnes, soit 9.3%, entre 2006 et 2011.

Il rappelle l'orientation de la Ville de Québec, présentée dans le Plan directeur du quartier Vieux-Québec et Cap-Blanc, *Protéger et développer la fonction résidentielle du quartier* et l'objectif qui était associé, *Favoriser l'augmentation des résidents permanents*.

Cette volonté exprimée par la Ville a été réaffirmée par l'ensemble des participants aux États généraux. On veut tous un quartier vivant et habité.

Dans un tel contexte, il importe de comprendre les facteurs qui contribuent au dépeuplement et dans l'analyse des causes, il faudra nécessairement accepter de penser neuf et oublier certains préjugés.

Les nouvelles sont mauvaises, mais elles devraient néanmoins être une véritable incitation à agir rapidement, si l'on veut garder le Vieux-Québec habité.

Le bilan de l'année est remis à l'ensemble des participants et joint aux présentes pour en faire partie intégrale.

## **5. Rapport du trésorier**

Le rapport financier est remis à tous les participants. Il comprend l'état des opérations courantes du CCVQ pour l'année 2011, et un rapport spécifique des revenus et dépenses associées à la tenue des États généraux du Vieux-Québec. Il est joint aux présentes.

## **6. Élections au Conseil d'administration**

Cinq postes sont à pourvoir. Le président de réunion Jean Rousseau agit comme président d'élection sur recommandation de Louis Germain.

Le Président du CCVQ remercie les personnes qui ont agi à titre d'administrateur au cours de la dernière année et qui ont décidé de ne pas demander de renouvellement de mandat.

Le président d'élection fait l'appel de candidatures pour les postes à pourvoir. Messieurs Jean Beauchesne, Étienne Berthold et Jean Rousseau confirment leur volonté de solliciter un nouveau mandat à titre d'administrateur du CCVQ. Ils sont invités à présenter aux membres de l'assemblée les principaux éléments qui motivent leur engagement.

Considérant qu'il y a 5 postes à pourvoir et qu'il n'y a que trois candidatures, les personnes sont déclarées élues.

Conformément au règlement du CCVQ, le Conseil d'administration pourra coopter aux deux autres postes d'administrateurs.

## **7. Interventions de l'assistance**

Dans le contexte de la diffusion des premiers résultats du recensement 2011, plusieurs interventions ont porté sur les raisons qui peuvent expliquer la baisse importante de la population du Vieux-Québec. On a mentionné la spéculation, les grands événements et

les activités festives, l'hôtellerie illégale, la fiscalité, le bruit, la circulation et le stationnement, les perceptions négatives de la vie de quartier, les multiples dénonciations de la qualité de vie à certaines périodes...

Mais la majorité des interventions ont porté sur les raisons qui font que nous avons choisi de résider dans le quartier. La qualité de l'environnement, la proximité du fleuve et des parcs, la richesse patrimoniale, l'accessibilité aux institutions scolaires et de santé, la qualité de l'offre muséale, la possibilité de vivre à pied, la fierté de faire visiter et découvrir le Vieux-Québec... On a insisté sur la nécessité de travailler à changer certaines perceptions négatives du quartier. Il importe de développer des partenariats solides avec les institutions et les associations de commerçants. On propose de s'inspirer de certaines campagnes de publicité qui visaient à ramener les gens en ville. On pourrait également valoriser d'une façon continue les améliorations apportées à la vie de quartier.

## **8. Clôture de la réunion**

La réunion se termine à 20h30.

On assiste par la suite à la présentation de monsieur Marc Dallaire, directeur général du Collège François-de-Laval.



## **Bilan de l'année 2011**

### **Les suites des États généraux du Vieux-Québec**

Lors de la réunion annuelle de l'an dernier, nous avons énoncé :

*Il s'agit maintenant de faire en sorte que les huit principes adoptés [par les participants aux États généraux] soient traduits en plans d'action correspondants par tous les acteurs du Vieux-Québec. C'est l'objectif du CCVQ pour les années à venir.*

La première étape dans l'atteinte de cet objectif devait être la présentation par le CCVQ des résultats des ÉGVQ aux élus municipaux réunis en Comité plénier. D'abord prévue pour février, cette comparution en Comité plénier a été repoussée de mois en mois, principalement parce que le projet d'amphithéâtre accaparait toute l'attention des élus et de la mairie. À ce jour, elle n'a pas encore eu lieu et nous envisageons maintenant une autre approche pour redémarrer notre action.

Mais la sortie récente des résultats du recensement 2011 a jeté une lumière crue, et préoccupante, sur le caractère « vivant et habité » du Vieux-Québec. On y constate en effet une réduction de 9,7% de la population du Vieux-Québec, en cinq ans à peine.

Cette statistique est très inquiétante. En même temps elle est stimulante car le problème est tellement concret qu'on peut espérer une réaction adéquate de la part des décideurs, réaction qui aurait certainement été beaucoup plus mitigée si la diminution avait été, disons, de 2%.

Le CCVQ va évidemment tout mettre en œuvre pour initier la réaction des décideurs.

### **Une association des institutions du Vieux-Québec**

Une des suites intéressantes des ÉGVQ est la mise sur pied, par les institutions du Vieux-Québec, d'une association les regroupant. Bien que non formellement constituée à ce jour, les travaux préparatoires sont très avancés et on devrait assister à la naissance officielle de l'association dès ce printemps. On se souviendra que lors des États généraux, les institutions avaient soudainement pris conscience des bienfaits qu'une telle association comporterait, non seulement pour la mise en commun de leurs expériences mais aussi pour la qualité du dialogue avec les résidents et commerçants du Vieux-Québec.

## **Le projet de l'Hôtel-Dieu**

L'Hôtel-Dieu est le plus gros employeur du Vieux-Québec et celui dont les installations couvrent la plus grande superficie. Son projet d'agrandissement a suscité des interrogations et des inquiétudes. Plusieurs proposaient le déménagement de l'HD en-dehors du Vieux-Québec. Le CCVQ s'est résolument opposé à ce déménagement pour des raisons historiques, économiques et d'urbanisme. Le départ de l'HD donnerait un coup brutal au VQ, créant un problème colossal de réaffectation des édifices, une diminution importante des affaires des commerçants et le départ de centaines de résidants.

Quant à la qualité du projet d'agrandissement et son insertion dans la trame urbaine, les rencontres entre le CCVQ et les autorités de l'HD ont permis de constater que le projet est actuellement sur la bonne voie. Comme dans tout, la vigilance s'impose quant aux événements futurs.

## **Affichage commercial**

Les commerçants du Vieux-Québec ont demandé à la Ville que la réglementation sur l'affichage soit amendé de sorte qu'il tienne compte des particularités du VQ, faisant valoir avec raison que l'environnement de la rue Petit-Champlain, pour ne nommer que celle-là, est bien différent de celui du boulevard Laurier ou de la rue Plante dans le quartier Vanier.

Le CCVQ, dans l'esprit de collaboration qui anime les acteurs du VQ depuis les États généraux, a appuyé les commerçants dans leur démarche.

## **Hôtellerie illégale**

Ce dossier a également connu un léger ralentissement en 2011. Par contre, la volonté d'agir et les moyens de le faire sont en place. Reste à redémarrer. Le recensement 2011 devrait servir de bougie d'allumage.

Dans cette affaire, le CCVQ cherche autant les moyens de rendre légaux certains établissements « légitimes », de qualité et patrimoniaux, sinon familiaux, que d'éradiquer tout l'hébergement illégal qui ne fait que servir l'appât du gain de propriétaires non-résidants ou d'hôteliers sans scrupules tout en contribuant à gonfler la spéculation.

## **Red Bull Crashed Ice**

Le CCVQ a récemment souhaité la fin du RBCI après l'édition 2013. Il s'agit d'une bataille à contre-courant, le RBCI jouissant tant d'un fort appui populaire que de celui, sans réserve, de l'administration municipale.

Mais le RBCI n'est qu'un arbre dans la forêt du Vieux-Québec. Et alors que le CCVQ tente de porter l'attention sur la forêt, tant le public que l'administration municipale n'ont d'yeux que pour l'arbre RBCI. Désormais, le RBCI ne devrait plus faire l'objet de dénonciations ciblées de la part du CCVQ mais être plutôt traité comme un élément d'un tout.

Il faut toutefois souligner que sans les pressions constantes et intelligentes faites par le CCVQ depuis des années, la production du RBCI serait beaucoup moins « civilisée » qu'elle ne l'est maintenant. L'édition 2012 a été très bien exécutée par Gestev, ce qui ne change rien au fait que le RBCI est un événement trop pesant pour le milieu qui l'accueille.

## **La Fête des voisins**

Elle a dû être annulée, faute à la pluie. On espère le soleil pour cette année.

## **Le canon**

Les efforts ont porté fruit. Sa voix est maintenant beaucoup plus douce.

## **Le Conseil de quartier**

Le CQ abat un travail colossal qui, auparavant, incombait au Comité consultatif sur le Vieux-Québec et donc, au CCVQ. Tous les dossiers de zonage, notamment, sont dirigés au CQ et le CCVQ n'est plus à la ligne de front en ce domaine. À noter que le territoire du CQ est beaucoup plus étendu que le Vieux-Québec, celui-ci n'en constituant qu'environ 20%.

Le CCVQ se concentre quasi exclusivement sur des questions propres au Vieux-Québec et, n'étant pas une « créature », au sens légal, de la Ville, il a le complet contrôle de son agenda.

Le CQ et le CCVQ ont l'intention d'améliorer encore leur collaboration, déjà de bonne qualité. Dans les suites à donner aux États généraux, cette collaboration est essentielle.



**COMITÉ DES CITOYENS  
DU VIEUX-QUÉBEC**

## Rapport financier 2011

Encaisse au début	1 852 \$	
Marge de crédit utilisée		20 000 \$

### Revenus

#### Opérations courantes

Adhésion	697 \$
Dons de particuliers	640 \$
Subventions (EGVQ)	16 900 \$
Remboursement de taxes 2010	2 997 \$
Marge de crédit	5 000 \$

---

<b>TOTAL</b>	<b>26 234 \$</b>
--------------	------------------

---

### Déboursés

Frais généraux	448 \$
Frais bancaires et de crédit	60 \$
EGVQ phase III	12 466 \$
Remboursement de marge de crédit	10 000 \$

---

<b>TOTAL</b>	<b>22 974 \$</b>
--------------	------------------

---

### Liquidités

	Débit	Crédit
Revenus		26 234 \$
Hors caisse		- \$
Dépenses	22 974 \$	
<b>Mouvements</b>	<b>22 974 \$</b>	<b>26 234 \$</b>

<b>Solde des opérations (encaisse)</b>	<b>5 112 \$</b>
--	-----------------

<b>Marge de crédit à la fin</b>	<b>15 000 \$</b>
---------------------------------	------------------